

Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI)

Office du développement économique Caroline 11 1014 Lausanne

LADE – LPR Projets régionaux 2025

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet	Etude Campus Champagne		
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)	Création de structures d'organisation plus efficace		
Porteur de projet	Commune de Champagne		
Résumé du projet et principaux résultats attendus	La Commune de Champagne a décidé la réalisation d'un campus dont la vocation première est scolaire. De manière complémentaire et dans une volonté affirmée de potentialiser les infrastructures et contribuer au développement du Nord vaudois et en particulier du secteur de Grandson, le porteur de projet souhaite identifier, positionner et déterminer une offre commerciale destinée à valoriser et promouvoir le campus auprès de cibles complémentaires dont notamment les touristes. Le campus étant destiné à être un lieu de rencontre et d'échange ouvert, pluridisciplinaire et multiculturel, organisé autour des valeurs du sport et de l'activité physique, il possède des atouts importants pour enrichir et/ou compléter le panel d'offres touristiques et de loisirs du Nord vaudois. Les conclusions de l'étude permettront à la Commune de Champagne de préparer sereinement le déploiement de l'offre d'ici à l'ouverture du campus prévue en 2028		
Coût total du projet : CHF 50'640 / Montant de l'aide financière : CHF 35'450			
Région concernée	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
ADNV	□ LADE □ LPR □ LPR - concept régions de montagne	⊠ Aide à fonds perdu □ Prêt	⊠ Etude

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.